



MAIRIE D'EFFIAT

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 Avril 2026 à 19 heures 15

✓ Date de la convocation :	20/04/2026
✓ Conseillers en exercice :	15
✓ Conseillers présents :	14
✓ Procuration :	1
✓ Publication de la liste des délibérations :	28/04/2026
✓ Quorum	14/8

L'an deux mil vingt-six et le Vingt-Sept Avril à dix-neuf heures quinze minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Effiat, se sont réunis, dans le lieu habituel de leurs séances, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur Marc CARRIAS, Maire.

Etaient présents : M. Marc CARRIAS, Maire, Mme Irène PATURET, Mme Fabienne GASTON, Mme Sylvie MONTAGNON, Mme Gaëlle CHALARD, Mme Aude DEGRAND, M. Frédéric MARTIN, Mme Christelle PERRONNET, M. Raphaël MARTINEZ, Mme Marie-Anne VACHER, M. Julien JAMME, M. François LAFAURE, M. Jérémie BIGAY et M. Nicolas SERVIERE, Conseillères Municipales et Conseillers Municipaux.

Excusés : M. Olivier MANTEAU (Pouvoir à Mme Christelle PERRONNET).

Secrétaire de séance : Mme Christelle PERRONNET.

ORDRE DU JOUR

- 1 Approbation du compte rendu du 8 Avril 2026,
- 2 Vote des Taxes Directes Locales pour l'année 2026,
- 3 Vote du Budget 2026
- 4 Adhésion au Contrat Collectif CDG 63 et Participation à la Protection Sociale Complémentaire au titre du Risque « Santé »,
- 5 Animation Foncière Agricole : Désignation Des Référents Communaux.

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR : Ajout d'un point à la réunion :

- 6 Commission Communale des Impôts Directs : Proposition des Commissaires Titulaires et Suppléants,
 - 7 Questions diverses.
-

1 APPROBATION DU PROCES-VERBAL PRECEDENT :

A l'unanimité des membres présents lors de la réunion du 8 Avril 2026, le Conseil Municipal accepte le procès-verbal.

2 VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR L'ANNEE 2026 : Délibération n° 2026-42 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Fixe les taux des trois taxes directes locales à percevoir au titre de **l'année 2026** (inchangés par rapport à 2025) à :

- **35.75 %** : Taxe Foncière sur Propriété Bâtie,
 - **71.55 %** : Taxe Foncière sur Propriété Non Bâtie,
 - **8.16 %** : Taxe d'Habitation (Résidence secondaire et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale).
-

3 VOTE DU BUDGET 2026 : Délibération 2026-43 :

Vote à l'unanimité :

FONCTIONNEMENT

	Dépenses	Recettes
Crédits Ouverts	1 067 004.00 €	1 067 004.00 €
Résultat Reporté	/	/
TOTAL	1 067 004.00 €	1 067 004.00 €

INVESTISSEMENT

	Dépenses	Recettes
Crédits Ouverts	801 334.00 €	577 600.72 €
Restes à Réaliser 2025	123 350.13 €	257 559.98 €
Résultat Reporté	/	89 523.43 €
TOTAL	924 684.13 €	924 684.13 €

4 ADHESION AU CONTRAT COLLECTIF CDG 63 ET PARTICIPATION A LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE AU TITRE DU RISQUE « SANTE » : Délibération 2026-44 :

A l'unanimité, Le Conseil Municipal accepte l'adhésion au contrat collectif du Centre de Gestion du Puy-de-Dôme à partir du 1^{er} Juin 2026 pour la protection complémentaire des agents au titre du risque santé.

Les agents qui le souhaitent et qui souscriront un contrat de mutuelle auprès de ce dernier, percevront une participation de la Commune de 15 € brut mensuellement.

5 ANIMATION FONCIERE AGRICOLE : DESIGNATION DES REFERENTS COMMUNAUX : Délibération 2026-45 :

A l'unanimité, Le Conseil Municipal nomme Messieurs François LAFAURE et Jérémie BIGAY en qualité de référents communaux auprès de la Commission « Animation Foncière Agricole » du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.

6 COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS : PROPOSITION DES COMMISSAIRES TITULAIRES ET SUPPLEANTS : Délibération 2026-46 :

L'Assemblée propose 24 contribuables à la Direction Générale des Finances Publiques afin de composer la Commission Communale des Impôts (6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants).

QUESTIONS DIVERSES :

Fête Patronale : Cette dernière aura lieu le week-end du 5 et 6 Septembre 2026. Une réunion avec les Associations se tiendra le 29 mai prochain en Mairie à 19h00 pour préparer son organisation.

Jurés d'Assises : La Commune d'Effiat a été désignée pour organiser le tirage au sort des jurés d'assises 2027 pour le compte d'un regroupement de 20 Communes. Le tirage se déroulera le Mardi 19 Mai 2026 à 9h00 en Mairie.

Cérémonie 8 Mai : Cette dernière aura lieu le Vendredi 8 Mai 2026 à 11h45 au monument aux morts.

Projet Kiosque : Comme évoqué lors de la séance du Conseil Municipal du 2 Mars 2026, la faisabilité du projet est en cours d'études avec la DRAC, afin que ce dernier soit potentiellement édifié sur la Place d'Armes.

Patrimoine Communal : Une Chasuble ayant été offerte au XVIIème Siècle par la Marquise d'Effiat a été redécouverte au sein de l'Eglise. Une demande de protection au titre des monuments historiques a été déposée.

Place d'Armes : Prévoir de repeindre les places de stationnement. Il sera également étudié comment sécuriser la terrasse du Restaurant « Le Relais Fleuri » se situant en bord de route.

Point Lecture : Une animation pour les jeunes aura lieu le 8 Juillet 2026.

Rencontre avec les Jeunes de la Commune : Suite au moment d'échanges qui a eu lieu le 25 Avril entre les Elus et les Jeunes, ces derniers souhaiteraient majoritairement, l'implantation d'un City Park, d'un Pump Track et la mise en place de tables de Ping-Pong. Tous ces projets vont être étudiés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close.